

Compte-rendu diagnostic vélo

Quartier vieux Saint-Ouen

Parcours d'une quinzaine de cyclistes dimanche 11 mai de 10h30 à 12H30 et présence de M. Vary, élu de la ville, pour ce premier diagnostic.

Quartier du Vieux Saint-Ouen

Ce quartier est en zone trente.

Il faut passer les sens interdit **en double sens autorisés pour les cyclistes et le signaler par un petit vélo sous les sens interdit (voir loi mobilité)**

Mettre en place des SAS vélo et des tournes à droite pour cyclistes au niveau des feux.

Rue Albert Dalhène → route départementale

La rue est à double sens en 2*2 voix

On a pu constater la circulation soutenue et rapide des véhicules même un dimanche matin.

Il y a un trottoir très large et des stationnements de part et d'autre.

Elle longe l'éco-quartier des Docks sans pour autant avoir fait l'objet d'une requalification.

Une cycliste est décédée en octobre 2018. Un autre accident est intervenu ce lundi 13 mai avec un cycliste.

Par chance, plus de peur que de mal.

Les habitants se plaignent de la vitesse et de la densité du trafic.

Il y a beaucoup de bouchons en amont et en aval de cette rue.

Elle isole de fait le quartier du Vieux Saint-Ouen et en fait un quartier enclavé.

L'accès au parc est problématique pour les habitants du Vieux Saint-Ouen du fait de cette route départementale.

Il y a des écoles et une crèche de part et d'autre de cette route. De plus, un conservatoire très fréquenté est située au niveau du Parc à quelques mètres de cette rue.

Il y a donc urgence à intervenir dans l'optique de la politique annoncée par le département: équiper toute les routes départementales de pistes cyclables en passant la route en 1*1 voix et en installant des pistes cyclables sécurisées sans passer par l'étape bande cyclable.

De plus, il serait bon de limiter la vitesse à 30 km/h sur cet axe avec un radar automatique.

D'autre part, la fin de chantier de la ligne 13 nécessite une anticipation urgente des aménagements cyclables. Nous voulons savoir comment va être aménagé ce futur noeud routier.

Piste cyclable rue du Landy et rue du Landy prolongée

Et oui, elle est bien là, la légende de la seule piste cyclable de notre ville! Et elle complètement abandonnée.

Pas de marquage au sol et peu de signalisation, même les habitants du quartier ne savent pas qu'elle existe.

Des voitures mal garées empêchent de la prendre au début côté Seine.

Cette piste en face du marché, est située au milieu du trottoir, il faut l'aménager sur le côté afin de laisser de la place aux piétons.

A l'intersection avec la rue Soubise, des barrières ont été installées en plein milieu de ce qui semble être la prolongation de la piste cyclable en béton (voir [street view](#), [tracé](#)). Il y a un panneau rond "piste cyclable obligatoire" alors qu'elle n'est pas signalée au sol.

Il faut refaire le marquage et aménager des potelets en dur pour protéger son accès en bas de la rue du Landy prolongées.

Place d'Armes du Vieux Saint-Ouen

Prévoir un parking vélo celui du bas de la rue Saint-Denis est complètement saturé.

D'autre part, la rue Place d'armes a été rénové et les potelets pour la fermer ne sont plus en place. Des voitures stationnent et empêchent les vélos de passer. Il faudrait matérialiser un passage vélo sur cette route.

Rond point en face du Pont de Saint-Ouen à la rue des bateliers entre les quais de Seine et le parc.

Possibilité de créer une piste cyclable en double sens.

Cela permettrait de relier le quartier des Docks au Vieux Saint-Ouen avec une très belle vue sur le parc et les Docks. Possibilité d'intégrer ce parcours dans un trajet touristique à vélo en incluant le château et l'église du Vieux Saint-Ouen

Pont de Saint-Ouen

Nécessité d'étudier une piste cyclable sur ce pont qui est complètement saturée par les véhicules à moteur.

Dans le réseau cyclable structurant (RCS) le pont de Saint-Ouen est un point de "coupure urbaine" non résolu entre Saint-Ouen-sur-Seine et Gennevilliers.

- Présentation du RCS : <https://www.iau-idf.fr/mobilite-et-transports/modes-actifs/territoires-cyclables.html>
- Carte : <https://www.iau-idf.fr/nos-travaux/publications/le-reseau-cyclable-structurant.html>
- Carte : <http://www.pduif.fr/-Defis-3-4-Modes-actifs-.html>

Rue Saint-Denis en face de la maison de retraite

Mettre une piste cyclable pour permettre le double sens cyclable et venir ainsi de Saint-Denis en sécurité

Rue cagée

Beaucoup de stationnement de voitures anarchique gênant y compris sur les trottoirs

Rue Salvador Allende

Réfléchir à un aménagement pour sécuriser le double sens cyclable à venir avec le positionnement des potelets

Stationnement des vélos

Peu d'emplacements pour le stationnement des vélos :

- 3 arceaux rue Rue Fernand Hainaut, face à SupMéca.
- 3 arceaux rue Saint-Denis, face au cabinet médical et la pharmacie.

Les barrières sont utilisées pour attacher les vélos. Cette pratique semble être tolérée mais pas explicitement autorisée, un mauvais stationnement peut gêner le passage des piétons et PMR.

Le stationnement vélos en face de la médiathèque est très satisfaisant. Le même équipement devrait être fait :

- Au marché du Landy
- Face à l'église du vieux Saint-Ouen
- Au stade Pablo Neruda
- Ecole Paul Langevin

Les cités du Vieux Saint-Ouen n'ont pas de local vélo. Il y a donc une vraie réflexion à avoir pour équiper les immeubles de parkings vélo sécurisés.

